



Gaec Chair et Tendre (Chamberet, 19)

*Analyse des résultats technico-économiques 2022/2023
(moyenne des deux années)*



Informations générales sur la ferme

- **2.2 UTH.** Gaec 2 associés entre conjoints : Willy Bassaler (40 ans) + Marion Collas (40 ans). Un salarié présent 1 jour par semaine depuis avril 2023 (0.2 ETP).
- **SAU :** 131 ha
- **Type de production :** Bovin allaitant (63 mères limousines)
- **Type de système :** Naisseur-engraisseur avec vente de :
 - veaux rosés
 - quelques broutards certaines années
 - génisses grasses de plus de 3 ans
 - bœufs gras de 3 ans et demi
 - vaches de réformes engraisées
- **débouchés :**
 - coopératives : SCA Pré Vert (AB), Altitude (broutards), Unébio (bœufs)
 - vente directe (32% du chiffre d'affaires hors primes)
- **ferme en agriculture biologique**
- **plein air intégral (hivernage des animaux dehors)**



Chamberet (19)

Sommaire

Informations générales	1
Historique de la ferme	2
Objectifs des éleveurs	2
Caractéristiques du milieu	3
Assolement et chargement	3
Conduite du troupeau	4
Alimentation du troupeau	5
Pâturage	6
Autonomie et schéma de fonctionnement à l'année	8
Performances techniques	9
Performances économiques	12
Bilan sur la ferme	13

Les données de cette fiche concernent la période comprise entre le 01/05/2022 et le 30/04/2023 (exercice 2022) et le 01/05/2023 et le 30/04/2024 (exercice 2023). Les résultats sont présentés sous la forme d'une moyenne des deux exercices.

Les données économiques sont issues des documents comptables. Les consommations d'aliment et de concentré ont été calculées grâce à un bilan fourrager et d'aliment (stocks début + achats + récoltes - ventes - stocks fin), ils concernent la période des exercices comptables indiqués ci-dessus. Le schéma de fonctionnement (année 2022) et les données de pâturage (année 2023) sont des données déclaratives des éleveurs. Les effectifs, données de troupeau et de reproduction sont issus de Synel. Les poids carcasses sont issus des données abattage d'Interbev.

HISTORIQUE DE LA FERME

2013 : Installation de Willy.

Après un BTS ACSE et différentes expériences professionnelles dans le milieu agricole (conseiller en coopérative, ouvrier agricole dans diverses exploitations), Willy décide de s'installer sur une autre ferme que la ferme familiale, faute de terrains disponibles pour conforter son installation avec ses parents. En 2013, il reprend donc une ferme d'élevage de bovins allaitants de Chamberet (19) d'environ 100 ha, sans bâtiment et avec tous les terrains en location, ce qui lui permet de limiter ses investissements de départ. Son objectif principal : limiter les charges car il ne dispose pas de trésorerie, et élever ses animaux en plein air (pour limiter les investissements, maximiser le bien-être des vaches et éviter de les écorner). Le système du cédant est un système naisseur-engraisseur, avec engraissement de génisses notamment.

À l'installation de Willy, deux bâtiments de stockage sont construits, suivis d'une stabulation qui ne servira que pour le sevrage des veaux et pour le vêlage des génisses. En effet, tous les animaux hivernent en extérieur.

En 2015, Willy reprend 20 ha supplémentaires, et **entame sa conversion à l'AB**, qu'il **terminera en 2017**. Dès l'année suivant son installation, il met en place le **pâturage tournant pour valoriser au maximum l'herbe**. **Petit à petit, l'engraissement à l'herbe des animaux se met en place.**

2018 : Installation de Marion.

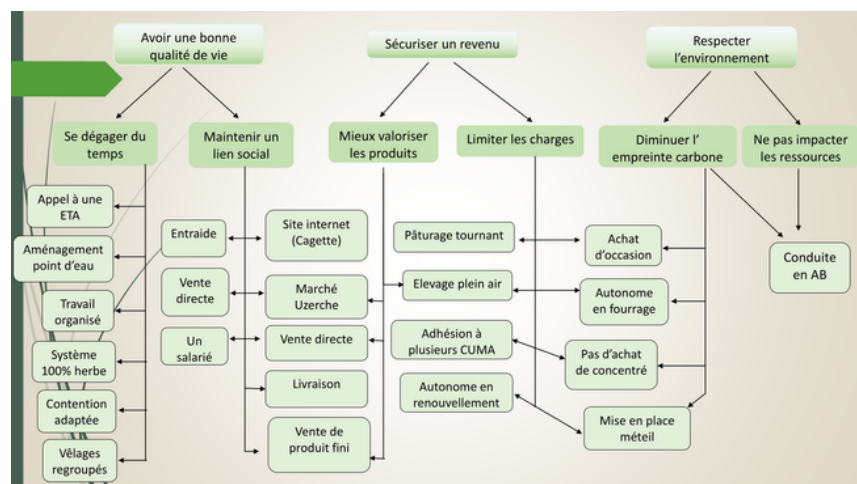
Constatant que la ferme dégage suffisamment de valeur pour faire vivre deux personnes, Marion la compagne de Willy, s'installe sur la ferme en 2018. Titulaire d'un BTS ACSE et ayant également travaillé dans des organismes agricoles, elle s'installe **avec pour projet de développer la vente directe**. L'objectif est de vendre de la viande en colis localement, mais également de livrer une clientèle située dans de grandes agglomérations dans lesquelles Willy et Marion ont des contacts (Lyon, Toulouse). Un Gaec est alors créé.

Au début des années 2020, 10 ha sont repris pour atteindre l'autonomie fourragère. **2023 voit également d'autres changements : l'arrivée d'un salarié 1 jour par semaine depuis avril 2023 et la location d'un bâtiment d'élevage pour l'hivernage d'une partie des animaux** depuis décembre 2023 afin de limiter le temps d'alimentation et d'abreuvement des animaux en hiver (qui étaient répartis au pré sur 5 sites contre 3 sites depuis la location de ce bâtiment).

En 2024, les deux éleveurs construisent un laboratoire de découpe sur la ferme afin d'avoir plus de flexibilité pour la conduite de la vente directe (possibilité d'étaler la mise en colis sur plusieurs jours, stockage de la viande plus longtemps en chambre froide contre camion frigo actuellement etc.). L'objectif des éleveurs est de développer davantage la vente directe.

OBJECTIFS DES ÉLEVEURS

- **Être le plus autonome possible** pour avoir une grande **autonomie de décision**
- **Limiter les charges et investissements** pour ne pas être "étranglé" financièrement et avoir une **bonne rentabilité**
- **Élever les animaux de manière la plus conforme avec leur mode de vie "naturel"** : ration à base d'herbe, animaux dehors, animaux non écornés, limiter l'envoi d'animaux à l'export etc.
- **Produire des animaux finis avec de bonnes qualités bouchères**, notamment pour la vente directe. L'objectif est de finir le maximum d'animaux.
- **Avoir des pratiques qui prennent soin de l'environnement**
- **Avoir un système "simple" pour limiter la charge de travail et les complications**



Les objectifs des associés du Gaec Chair et Tendre. Schéma réalisé par des élèves de 1ère année de BTS ACSE (année scolaire 2023-2024) du lycée agricole Edgard Pisani de Naves (19).

CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU

Altitude : 450m à 570m (la commune de Chamberet marque le début du plateau de Millevaches).

Type de sols : sablo-limoneux (plus sableux et superficiels en altitude et plus profonds et limoneux vers Chamberet) et acides (pH : 5,5-6).

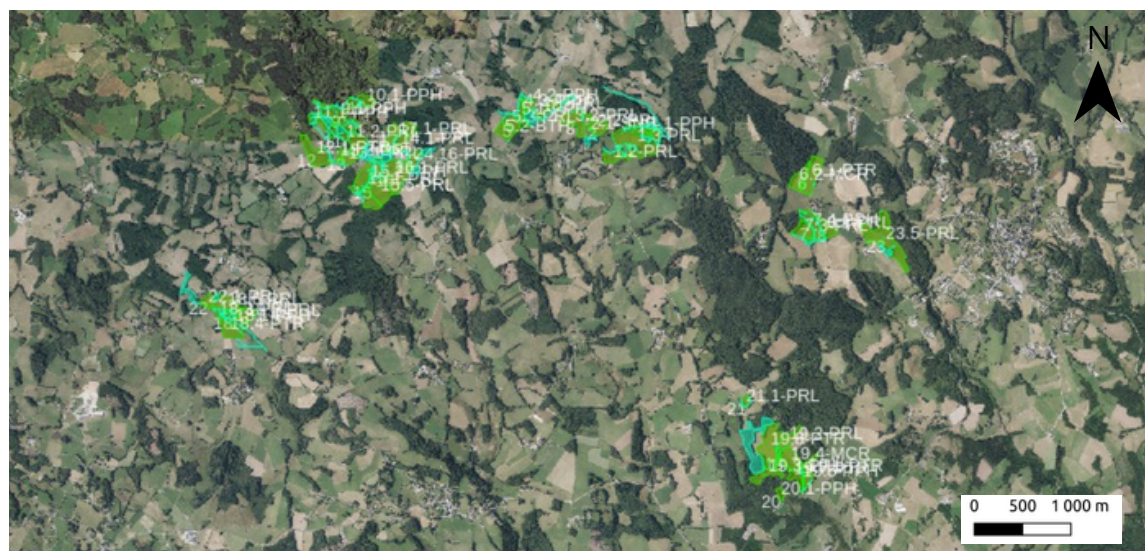
70 % de la SAU labourable, 95% de la SAU mécanisable.

Les zones humides représentent environ 10% de la SAU. Pas de landes, pas de bois pâturés.

Parcellaire : 5 sites distants chacun d'environ 2 km (5,5 km à vol d'oiseau entre les 2 sites les plus éloignés). Le parcellaire est groupé sur chaque site.



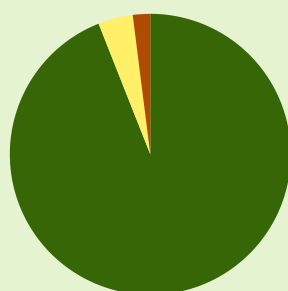
Paysage d'un des sites de l'exploitation du Gaec Chair et Tendre



Carte du parcellaire du Gaec Chair et Tendre en 2022 (source : Télépac, dossier 2022).

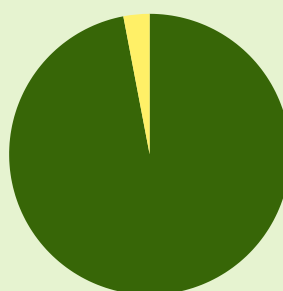
ASSOLEMENT ET CHARGEMENT

ASSOLEMENT 2022



- prairies : 123,33 ha
- méteil : 5,44 ha (alimentation du troupeau)
- blé tendre : 2 ha, vendu à des paysans boulangers voisins

ASSOLEMENT 2023



- prairies : 125,9 ha
- méteil : 5 ha (alimentation du troupeau)

ASSOLEMENT ET CHARGEMENT

NOMBRE D'UGB

moyenne 2022 et 2023	UGB techniques	UGB PAC
TOTAL	116.7	121.8



CHARGEMENT : 0.94 UGB*/HA DE SFP
* UGB techniques

MOYENNE 2022-2023 :

Part d'herbe dans la SAU : 95 % de la SAU



Part de MAÏS dans la SAU : 0%

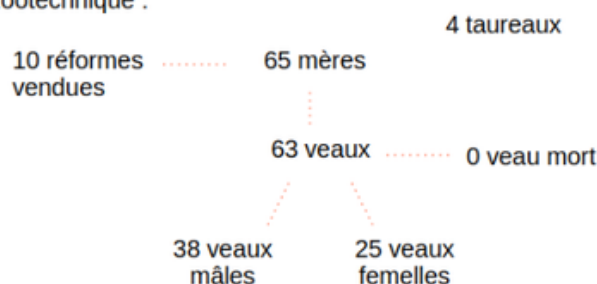


CONDUITE DU TROUPEAU

SCHÉMA ZOOTECHNIQUE ET RÉSULTATS DE REPRODUCTION

Données exercice 2022

Schéma zootechnique :



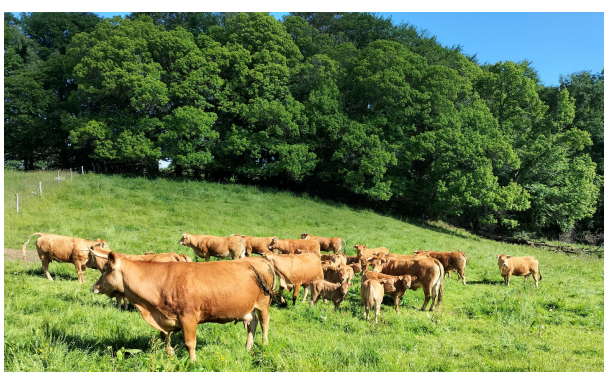
Indicateurs de reproduction :

taux de vêlage	97 %
taux de réforme	15 %
taux de mortalité	0 %
IVV moyen	362 jours
âge moyen au premier vêlage	36m17j

destination	nombre
Gardés pour engraissement (boeufs)	5
Veau naissant	1
broutards	2
veaux rosés	30
total	38

destination	nombre
Gardées pour renouvellement	12
gardées pour engraissement	7
broutardes	4
veaux rosés	2
total	25

Autres ventes	nombre
Génisses de boucherie	6
boeufs	5



Troupeaux de vaches avec veaux au pré au Gaec Chair et Tendre

ALIMENTATION DU TROUPEAU

Type d'aliment distribué : méteil de l'exploitation, pas d'achat d'aliment du commerce (sauf en 2023 où 2t d'aliment ont été achetées exceptionnellement)

Type de fourrages distribués : foin et enrubannage. Pas de production d'ensilage.
Tous les animaux hivernent dehors.

catégorie	En saison de pâturage (du 15 mars au 15 novembre)	En hiver (du 15 novembre au 15 mars)
Vaches (avec veaux)	Herbe pâturée pour tous (pas de nourrisseur au pré)	Foin + enrubannage
Veaux rosés		Non concernés (vendus avant l'hiver)
broutards		Foin + méteil (1,5 kg/j pendant 2 mois)
Vaches en engraissement		Foin + méteil (5kg de concentré/j pendant 4,5 mois)
Génisses et bœufs (dont engraissement)		Foin et enrubannage (+1,5 kg/j pendant 3 mois de concentré pour les génisses et les bœufs de moins d'un an.)

Apport de foin au pré pour la transition alimentaire :

Les animaux hivernent dehors au pré sur des parcelles "parkings". Au printemps, transition alimentaire pendant 15 jours environ (réduction progressive de l'apport de foin jusqu'à l'arrêt), idem en début d'hiver (15 jours aussi). La "mise à l'herbe" a lieu entre mi-mars et le 10 avril suivant les lots et les années. Pas d'apport de foin au pré en été, même en 2022.

Finition :

Tous les animaux sont finis uniquement à l'herbe (toutes les génisses, tous les boeufs, tous les veaux rosés) sauf une partie des vaches de réformes qui ont du méteil lors de leur finition en hiver. Cela concerne les réformes qui sont âgées de plus de 7 ans. En période de pâturage, les vaches sont finies uniquement à l'herbe.

QUANTITÉS CONSOMMÉES/UGB (MOYENNE 2022-2023) :



CONCENTRÉ

145 kg consommés/an/UGB



FOURRAGES STOCKÉS (FOIN ET ENRUBANNAGE)

1.91t de MS consommées/an/UGB

= 222t de MS consommées/an au total en moyenne, ce qui représente 872 bottes de foin de 300 kg brut



HERBE PÂTURÉE

2.84t de MS consommées/an/UGB



L'HERBE* REPRÉSENTE 97% DE LA RATION (TOUS ANIMAUX CONFONDUS)

*pâturée et stockée

Méthodologie : Les quantités consommées ont été calculées avec les quantités récoltées, achetées, vendues, et les stocks en début et fin de période, cela concerne les exercices 2022 et 2023 (moyenne des deux années). L'estimation de la quantité d'herbe pâturée est calculée de la manière suivante : 4.75t de MS/UGB - quantité de fourrages stockés consommés/UGB.

CARACTÉRISTIQUES DU PÂTURAGE

116 UGB techniques au pâturage au printemps 2023.

SURFACE ACCESSIBLE AU PÂTURAGE EN 2023 : 123.4 ha au total → 1.06 ha/UGB
= 94% de la SAU



SURFACE DE BASE : 66.4 ha → 57 ares/UGB

SURFACE COMPLÉMENTAIRE : 57 ha → 49 ares/UGB

NOMBRE DE MOIS D'ACCÈS AU PÂTURAGE DANS L'ANNÉE :



12 MOIS

Hivernage au pré. "Mise à l'herbe" (qui consiste en l'arrêt progressif de l'apport de foin à volonté au pré) du 25 mars au 25 avril en 2023 suivant les lots avec réduction progressive des apports de foin pendant 15 jours pour la transition alimentaire. Date d'apport de foin à volonté en 2023 : 1er décembre pour tous les lots (transition alimentaire à partir du 15 novembre).

RATION UNIQUEMENT COMPOSÉE D'HERBE PÂTURÉE PENDANT 7 MOIS ET DEMI

Ration uniquement composée d'herbe du 10 avril au 1er décembre en 2023 en moyenne. Les 4.5 mois restants passés au pré, les animaux ont de l'herbe pâturée et du foin ou de l'enrubannage suivant les lots.

MODALITÉS DE PÂTURAGE TOURNANT AU PRINTEMPS:

- 7 lots dont 3 lots de vaches (cf détail carte ci-contre).
- 7 à 10 paddocks par lot sur la surface de base (60 paddocks au total sur la surface de base)
- 3 à 4 j de temps de présence/paddock
- temps de retour de 30j en moyenne
- surface moyenne/paddock (surface de base) : 1.08 ha/paddock

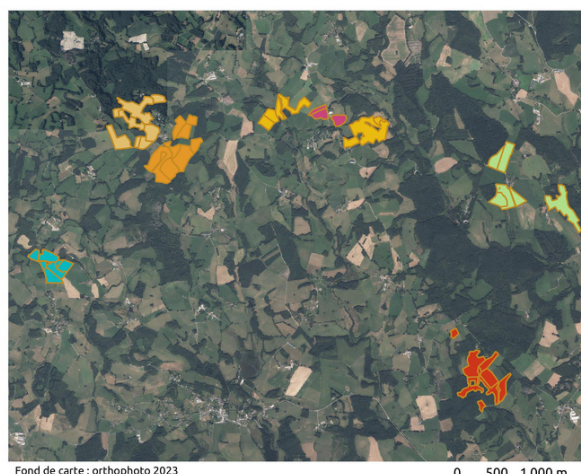


Estimation du chargement instantané sur la surface de base : 15.5 UGB/ha



génisses et
boeufs au
pâturage sur le
site de
Marliangeas

Gaëc Chair et Tendre :
Localisation des sites de pâturage
des différents lots d'animaux



Légende :

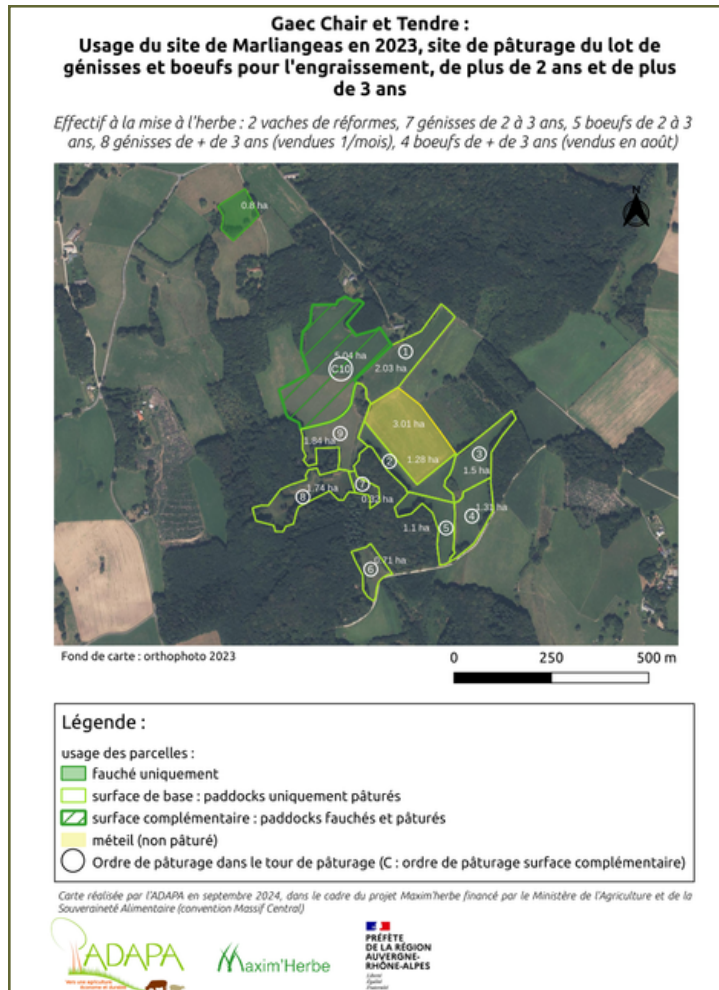
7 lots d'animaux :

- Le Cheyron : vaches et veaux
- Verdeyme : vaches et veaux
- Taxain : vaches et veaux
- La Ganne : génisses de plus de deux ans mises à la repro
- Ciblat : génisses et boeufs de 1 à 2 ans
- Marliangeas : génisses et boeufs pour l'engraissement de plus de 2 ans et de plus de 3 ans
- Le Cheyron : réformes

Carte réalisée par l'ADAPA en mai 2025 dans le cadre du projet Maxim'herbe financé par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (convention Massif Central)

EXEMPLE DE CONDUITE DU PÂTURAGE SUR 2 LOTS EN 2023 :

LOT D'ENGRAISSEMENT À L'HERBE :



- Surface totale de l'ilot : 20.6 ha
- Surface allouée au pâturage : 16.8 ha
- Surface de base (SB) : 11.8 ha
- Surface complémentaire (SC) : 5 ha
- Nombre d'UGB au printemps : 23.5 UGB
- Ares/UGB au printemps : 50 ares/UGB
- Nombre de paddocks : 9 sur la SB et 1 sur la SC
- Chargement instantané au printemps : 18 UGB/ha
- Temps de retour au printemps : 25 jours
- Temps de présence : 2-3 jours
- Caractéristiques des prairies :
 - environ 2,5 ha de zone humide (paddocks 6-7-8).
 - Le reste : prairie naturelle de bonne qualité (paddocks 1-2-3-4-5-9).

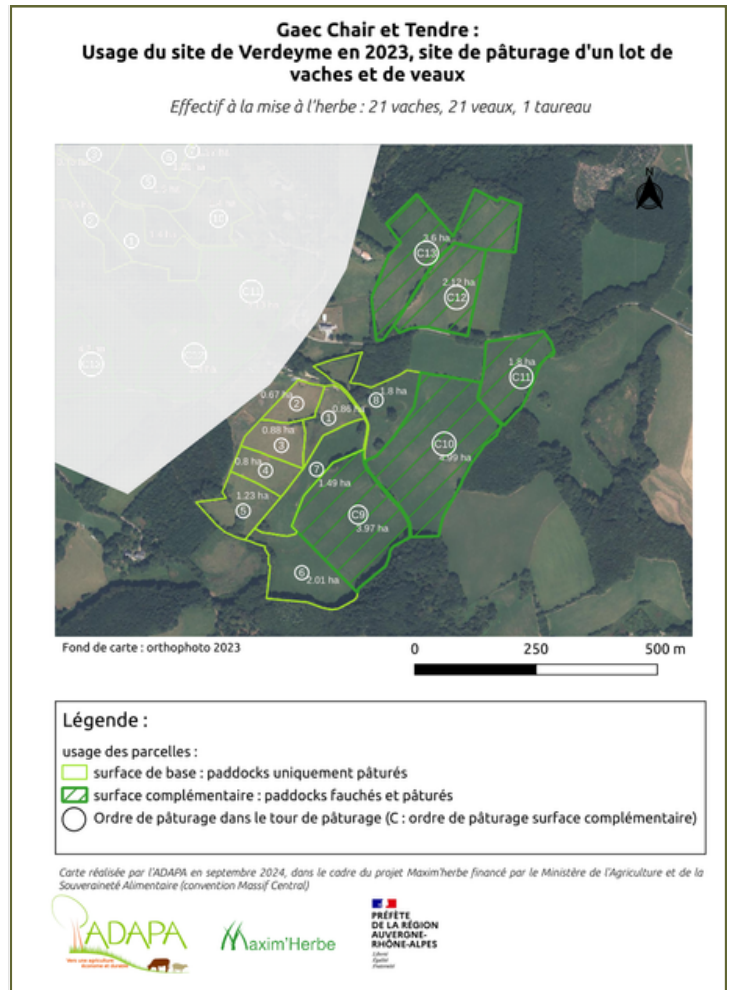


composition d'une des prairies du lot d'engraissement sur le site de Marliangeas



génisses et boeufs au pâturage sur le site de Marliangeas

UN LOT DE VACHES AVEC VEAUX :



- Surface allouée au pâturage : 26.22 ha (tout l'ilot)
- Surface de base (SB) : 9.74 ha
- Surface complémentaire (SC) : 16.48 ha
- Nombre d'UGB au printemps : 23 UGB
- Ares/UGB au printemps : 42 ares/UGB
- Nombre de paddocks : 8 sur SB et 5 sur SC
- Surface moyenne des paddocks (surface de base) : 1.22 ha
- Chargement instantané au printemps : 18.9 UGB/ha
- Temps de retour au printemps : 30 jours
- Temps de présence au printemps : 3-4 jours
- Surface totale pâturée/UGB : 1.14 ha/UGB
- Caractéristiques des prairies : bonnes prairies naturelles partout



composition d'une des prairies du lot de vaches et veaux de Verdeyme



lot de vaches et veaux au pâturage sur le site de Verdeyme

AUTONOMIE

- **fourrages : 100 % d'autonomie***
- **concentré : 93% d'autonomie***. Pas d'achat de concentré en 2022 et achat de 2t d'aliment en 2023.
- **pas d'achat d'engrais minéraux**, achat de fumier de volaille à un éleveur bio voisin (80t/an). Épandage d'un mélange de fumier de volaille et de fumier de bovin (160t au total) sur 23 ha de prés de fauche

mode de calcul : (quantité consommée – quantité achetée) / quantité consommée



Génisses et boeufs au pâturage au Gaec Chair et Tendre, les éleveurs au premier plan

- **pas d'achat de produits phytosanitaires**
- **3.5t de paille achetées/an en moyenne** (achat de 7.25t de paille en 2023, pas d'achat de paille en 2022).
- **consommation de fioul : 7500L/an → 57L consommés/ha de SAU**

SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT À L'ANNÉE

POUR L'ANNÉE 2022 :

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
	5 10 15 20 25 31	5 10 15 20 25 28	5 10 15 20 25 31	5 10 15 20 25 30	5 10 15 20 25 31	5 10 15 20 25 30	5 10 15 20 25 31	5 10 15 20 25 31	5 10 15 20 25 30	5 10 15 20 25 31	5 10 15 20 25 30	5 10 15 20 25 31
Temps en bâtiment	pas de bâtiment, hivernage sur parcelle "parking" du 15 nov 1er avril (pâturage dès le 1er mars pour les vaches de réforme destinées à l'engraissement)											
Temps au pâturage			du 1er mars (réformes) ou 1er avril (vaches avec les veaux) au 15 novembre									
Période de repro (préciser si IA ou monte naturelle)												
Période de vêlage												
Apport de foin											à partir du 15 nov	
Apport d'enrubannage ou d'ensilage											à partir du 15 nov, enrubannage (pas pour les réformes destinées à l'engraissement)	
Apport de concentrés (céréales ou aliment)											concentré uniquement pour les vaches de réformes qui ne seront pas vendues en vente directe	

FONCIER

89% du foncier en location.

BÂTIMENTS

Stabulation en propriété utilisée uniquement pour le sevrage des veaux et le vêlage des génisses → Plein air intégral pour tous jusqu'à janvier 2023.

Depuis janvier 2023, location d'un autre bâtiment pour l'hivernage des génisses et boeufs de 1 à 2 ans, et l'engraissement des réformes en hiver. Les autres animaux (vaches pleines, génisses et boeufs de plus de 2 ans) hivernent dehors.

Bâtiments de stockage : 2 tunnels de 210m² chacun et 2 granges pour stocker du foin

MATÉRIEL



1.5 chevaux/ha de SAU en propriété

Du matériel en propriété et en Cuma (adhésion à 3 Cuma).

Tracteurs en propriété :

- un tracteur 85cv (de 2006) avec fourche utilisé 350h par an
- Un tracteur 110 cv (de 2010) avec fourche utilisé 650h par an

Tracteurs en CUMA :

- 2 tracteurs de 150cv chacun (de moins de 5 ans), 100 et 50h par an
- un automoteur de débroussaillage (épareuse) de 130cv (vieux tracteur) 20h par an.

ETA : labour et moisson de 5 ha par an.

RÉSULTATS TECHNIQUES

FINITION DES ANIMAUX

89% DES ANIMAUX VENDUS SONT VENDUS FINIS (VEAUX ROSÉS COMPRIS)

53 bovins vendus finis sur 59
bovins vendus en moyenne/an

FINITION A L'HERBE

86 % DES BOVINS VENDUS FINIS (VEAUX ROSÉS COMPRIS) NE CONSOMMENT QUE DE L'HERBE EN PHASE DE FINITION (PAS DE CONCENTRÉ)



Boeuf (mâle castré) avec finition 100% herbe au Gaec Chair et Tendre

RÉSULTATS TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES DES BOVINS VENDUS EN 2022 ET 2023

catégorie	Nombre vendus sur l'exercice 2022	Nombre vendus sur l'exercice 2023	Poids carcasse moyen (exercices 2022 et 2023)	Mode de finition (exercices 2022 et 2023)
Veaux rosés (mâles et femelles, Age moyen : 7,8 mois. Min 7,3 mois/ max 8,2 mois)	32 (dont 3 en vente directe)	32 (dont 1 en vente directe)	174 kg carc (min 134 / max 223) remarque : 2 valeurs extrêmes ont été retirées de ce calcul	tous ont été finis uniquement à l'herbe
Broutards (mâles et femelles), âge moyen : 12 mois	7	1	2022 : 313 kg vif 2023 : non indiqué	Non concerné
Vaches de réformes engraisées (âge moyen : 9 ans)	9 (dont 4 en circuits courts)	11 (dont 2 en vente directe)	429 kg carc (min 369/max 474)	25 % finies uniquement à l'herbe, les autres sont finies avec de l'herbe et du méteil de l'exploitation
Vaches de réformes maigres	1	1	297 kg carc	Non concerné
Génisses grasses de plus de 3 ans (41 mois en moyenne)	6 (toutes en vente directe)	6 (toutes en vente directe)	419 kg carc (min 373/max 457)	Toutes finies uniquement à l'herbe
Boeufs de plus de 3 ans (âge moyen : 42 mois)	5 (aucun en vente directe)	4 (dont 1 en vente directe)	485 kg carcasse (min 450/max 515)	Tous finis uniquement à l'herbe
Autres	1 veau naissant	1 veau naissant 1 taureau	Non concerné	Non concerné
total	61	57		

Caractéristiques des animaux vendus avec finition 100 % herbe (2022/2023)

catégorie	Nombre (exercices 2022 + 2023)	Poids carcasse	Conformations majoritaires	État d'engraissement majoritaire
Vache de réforme finies 100 % herbe (âge moyen : 6 ans)	5	421 kg carc (min 369 /max 474)	R+ ou R=	3
Veau rosé mâle ou femelle finition 100 % herbe (âge moyen : 7,8 mois min 7,3 mois / max 8,2 mois)	64	174 kg carc (min 134 / max 223) remarque : 2 valeurs extrêmes ont été retirées de ce calcul	U ou R	2
Génisse de 3 ans et demi finition 100 % herbe (41 mois)	12	419 kg carc (min 373/max 457)	U-	3
Boeufs 3 ans et demi finition 100 % herbe (42 mois)	9	485 kg carcasse (min 450/max 515)	R+	3

RÉSULTATS TECHNIQUES

Photos d'animaux finis uniquement à l'herbe au Gaec Chair et Tendre :



FOCUS SUR L'ANNÉE 2022

Chiffre d'affaires de l'exercice 2022 du Gaec Chair et Tendre

nombre	type d'animaux	âge moyen	poids moyen (kg)	Prix moyen au kg (€/kg)	prix moyen/animal (€)	débouché	mode de finition	notes de conformation	état d'engraissement
1	veau naissant	15 jours			330€/animal	éleveur	NC	NC	NC
7	broutards (mâles et femelles)	11 mois	313 kg vif (mâles : 363 kg vif, femelles : 293 kg vif)	3,11€/kg vif (mâles : 3,35€/kg vif, femelles : 3,02€/kg vif)	981€/animal (mâles : 1223€/animal, femelles : 884€/animal)	Altitude	5 au concentré, 2 à l'herbe	NC	NC
32	veaux rosés (30 mâles et 2 femelles)	7,8 mois	176kg carc	6,08€/kg carc (CL : 5,92€/kg carc, vente directe : 7,62€/kg carc)	1067€/animal (CL : 1045€/animal, vente directe : 1281€/animal)	29 au Pré Vert, 3 en vente directe	herbe	1E, 22U, 7R, 2O	Note 3 : 1, Note 2 : 30, Note 1 : 1
10	vaches de réforme	8,7 ans	409 kg carc	6,15€/kg carc (5,5€/kg carc en CL, 7,5€/kg carc en CC, 4,1€/kg carc pour la vache maigre)	2552€/vache (2298€/vache en CL, 3213€/vache en circuits courts, 1 vache vendue maigre à 1174€)	6 pour le Pré Vert (dont une maigre), 2 vendues à une supérette, 2 en vente directe	3 finies à l'herbe (celles en vente directe et une au Pré Vert), 6 finies avec concentré	2U, 7R, 1P	Note 3 : 8, Note 2 : 2
6	génisses de boucherie	41 mois (3 ans et 5 mois)	413 kg carc	8,13€/kg carc	3355€/animal	vente directe	herbe	3U, 3R	Note 3 : 6
5	boeufs	41 mois (3 ans et 5 mois)	478 kg carc	5,47€/kg carc	2613€/boeuf	Unébio	herbe	5R	Note 3 : 4, Note 2 : 1
61									

Quantités de viande vendues en 2022

Au Gaec Chair et Tendre, en 2022, pour un UGB présent sur la ferme, on vend 95 kg de viande (après découpe) par an, toutes catégories confondues.

NB : Sont mentionnées ici les quantités de viande vive vendues et non produites

kg de viande vive vendue totale en 2022	28 737
kg de viande vive vendue/UGB présent (116 UGB techniques en 2022)	248
kg carcasse vendus au total en 2022	15 805
conversion kg carc totaux vendus en équivalent vaches de 400kg	39
conversion total kg carc en kg viande (après découpe)	11 064
kg de viande vendu/UGB présent	95

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

COMPTE DE RÉSULTAT (MOYENNE DES EXERCICES 2022 ET 2023)

Rq : les variations de stocks ont été prises en compte mais pas les variations d'inventaires animaux et végétaux.

Charges (€)		Produits (€)	
Total charges opérationnelles	18 266	Ventes de produits animaux	101 560
Charges opérationnelles troupeau (détail ci-dessous)	10 658	Vente de bovins circuits longs	68 963
achat de concentré	593	Vente de bovins circuits courts	32 597
achat de fourrages	0	Viande autoconsommée	150
achat de minéraux	559	- achats d'animaux	-5 000
achat de paille	218	Vente de produits végétaux	300
frais vétérinaires (produits + honoraires)	2 692	Aides PAC	85 844
Frais d'élevage et taxes animales	6 596	Aides 1 ^{er} pilier découplées	32 496
Charges opérationnelles surfaces fourragères et cultures (détail ci-dessous)	4 732	Aides 1 ^{er} pilier couplées	14 101
engrais	0	Aides 2e pilier	39 247
Amendements et fumier de volaille	1 382	Autres aides	1 093
semences	902	TOTAL Produits	183 947
Fournitures fenaïson	2 448		
Charges opérationnelles vente directe (détail ci-dessous)	2 876		
Sous traitance vente directe	1 427		
Fournitures vente directe et transformation	1 449		
Total charges de structures	89110		
carburants et lubrifiants	13 030		
entretien matériel	5 717		
travaux par tiers	8 061		
entretien et réparation bâtiment	543		
fermages et mises à disposition (+ location bâtiment)	18 132		
Entretien foncier	2 364		
Frais généraux (eau, électricité, frais de gestion, assurances, fournitures etc.) et taxes	14 880		
Achat de petit matériel et fournitures d'entretien/réparation	2 738		
salaires et charges salariés	4 688		
cotisations sociales exploitants	18 957		
EBE (avant rémunération des associés)	76 571		
- Dotations aux amortissements	-39 445		
- Frais financiers	-2 276		
+ produits financiers	0		
Résultat courant (avant rémunération des associés)	34 850		

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

INDICATEURS ÉCONOMIQUES, MOYENNE DES EXERCICES 2022 ET 2023

Valeur ajoutée : 100 714 €

Valeur ajoutée = produits dont prime – charges opérationnelles – charges structures (hors salaires, charges sociales et impôts et taxes)

Annuités et revenu disponible :

Annuités (capital + intérêts), dont annuités d'emprunts persos de Willy liés à l'exploitation	29 837 €
Revenu disponible (EBE-annuités)	46 734 €
Revenu disponible/associé	23 367 € /associé
Revenu disponible mensuel/associé	1 947 € /mois/associé

Le revenu disponible peut servir à rémunérer les exploitants, mais également de marge de sécurité pour l'exploitation (trésorerie, autofinancement d'investissements). Ainsi, le revenu disponible est un indicateur de la rémunération permise par la ferme, mais l'ensemble du revenu disponible n'est pas nécessairement prélevé par les exploitants pour leurs besoins privés.

Indicateurs	Gaec Chair et Tendre
Caractéristiques	SAU : 131 ha UGB : 116,7 UGB techniques 63 VA chargement : 0,94 UGB/ha de SFP UMO : 2,2 UMO dont 2 UMO exploitants
Produit brut/ha de SAU	1 404€/ha
Produit brut/UGB	1 576€/UGB
Charges opérationnelles + de structures / UGB	920€/UGB
EBE/produit brut	42 %
EBE/UGB	656€/UGB
EBE/ha	585€/ha
annuités/EBE	39 %
Revenu disponible/associé	23 367€ / associé (après paiement annuités des emprunts persos liés à l'exploitation)

BILAN DE LA FERME

Le Gaec Chair et Tendre est un système d'élevage bovin naisseur-engraisseur de 63 mères sur 131 ha avec 117 UGB techniques dont 90% des animaux vendus sont vendus finis. La finition de quasiment tous les animaux est effectuée uniquement avec de l'herbe (finition 100% herbe). C'est la pratique du pâturage tournant (chargement instantané de 16 UGB/ha) qui permet de finir les animaux à l'herbe, et de produire des animaux avec de bonnes qualités bouchères. Le Gaec vend des vaches de réformes finition 100% herbe pesant en moyenne 420 kg carc, des génisses de plus de 3 ans finies 100% à l'herbe de 420 kg carc en moyenne, et des boeufs de 42 mois finis 100% herbe de 485 kg carc en moyenne, avec des états d'engraissement de 3 et classés U ou R.

Les veaux sont vendus sous la forme de veaux rosés, avec une finition 100% herbe et un poids moyen de 175 kg carc pour des veaux de 7.5-8 mois.

Ainsi, le Gaec a très peu recours à l'export pour la vente de ses veaux (seuls quelques broutards sont vendus certaines années) et vend une part significative de ses animaux en vente directe (1/3 du chiffre d'affaires).

La pratique du pâturage tournant et un chargement faible (0.94 UGB techniques/ha de SFP) permettent au Gaec d'être autonome en fourrages, et quasiment autonome en concentré (93%) et en paille (achat de 7t de paille en 2023 seulement), ainsi que de ne pas avoir recours aux engrais minéraux. Cela permet aux associés de limiter leurs dépendances extérieures et de valoriser les ressources naturellement présentes sur l'exploitation.

Ces pratiques permettent au Gaec d'atteindre une très bonne rentabilité (EBE/UGB de 656€, revenu disponible mensuel de 1950€/associé), tout en protégeant l'environnement (part importante de prairies dans la SAU, pas de produits phytosanitaires ni d'engrais minéraux).

Des fiches créées par l'ADAPA ...

L'**ADAPA**, Association de **D**éveloppement pour une **A**griculture **P**lus **A**utonomie, est créée en 1995 par un groupe d'éleveurs du Limousin qui avaient la volonté de partager leurs expériences afin d'améliorer l'autonomie de leurs fermes.

Depuis maintenant 30 ans, l'ADAPA travaille toujours avec la même entrée : accompagner l'émergence de **systèmes durables et résilients via l'autonomie**. C'est-à-dire créer des systèmes équilibrés dans leur fonctionnement agronomique, biologique, écologique, économique et sociale.

Nos actions pour aller en ce sens se répartissent en deux axes de travail : **générer des connaissances** construites et vulgarisables sur ces systèmes et **partager et diffuser** ces savoirs, à la fois lors de journées d'échanges entre agriculteurs mais aussi auprès des scolaires, agricoles ou non.

Pour en savoir plus sur l'ADAPA et les actions en cours

07.82.61.31.87

contact@adapa-asso.net

<https://adapa-asso.net/>

ADAPA

7 rue de la mairie

19450 CHAMBOULIVE

Fiche de ferme réalisée par Harmonie Lozé-Salles



Financé par :



Partenaires :

